



**MASTER MEEF – 1<sup>er</sup> degré 2024 - 2025**  
**M2 – Semestre 9**  
**SI 9.2\_Tâche 1 / BC 2.1**

Intitulé de la tâche (M3C) : Présenter une démarche d'enseignement

**Didactique et enseignement-apprentissage des langues-cultures**

Document autorisé : portfolio

\*\*\*

Chaque étudiant·e s'engage à respecter la [charte des examens](#) et les conditions de travail qui sont indiquées dans le cadre de l'évaluation de cette SI.

**Consignes**

Modalités de travail : constituer un binôme / trinôme de travail. A minima un membre du groupe de travail filme une séance d'éveil aux langues-cultures, de sensibilisation ou d'enseignement-apprentissage de LCE, qu'il·elle conduit ou qu'un·e collègue conduit.

Ce recueil de données est utilisé strictement dans le cadre de la formation et de cette SI, suivant le [RGPD \(règlement européen sur la protection des données personnelles\) du 10 juillet 2018](#). Les élèves sont filmés sous réserve stricte d'une autorisation signée de leur représentant légal pour une captation sonore et vidéo, spécifique à ce projet ou disponible au sein de l'établissement pour la classe.

Le binôme / trinôme sélectionne un extrait de 5 minutes de la vidéo qui lui semble pertinent au regard des compétences évaluées.

**Répondre à la question suivante : quels sont les points forts et les points faibles de l'extrait vidéo sélectionné ?**

Le binôme / trinôme répond par écrit à la question posée. Cet écrit devra comporter le nom de chaque étudiant·e et s'appuyer sur les éléments qui figurent en regard des compétences évaluées (cf. barème indiqué *infra*). Les éléments de justification apportés sont référencés à partir de lectures scientifiques et spécialisées du domaine.

**Un lien vers la vidéo est à rendre avec l'écrit. L'écrit est limité à 5 pages hors annexes.**

**Le dossier est à déposer sur Arche pour le 19 décembre 2024, 16h.**

Bon travail !



Barème SI 92\_Tâche 1 / BC 2.1.

Compétences visées	Eléments à intégrer dans le dossier	
A 21 - Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Indiquer les extraits de programme et du socle concernés dans l'extrait vidéo. Quels sont les objectifs de la séance et quelles sont les compétences visées ? Comment justifier les activités proposées ? Analyser les activités du point de vue didactique : choix de la démarche, de l'organisation, des ressources, etc.	/5
A23 - Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés	Situer l'extrait de la vidéo choisi et justifier sa place dans la séance et dans la séquence par rapport aux objectifs et aux compétences visés. En annexe : fournir la fiche de préparation de la séance filmée et squelette de la séquence	/5
A 24 - Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation	Expliciter en quoi les modalités de travail de la séance de langue permettent à l'enseignant d'être attentif à chaque élève. Proposer des pistes d'amélioration et/ou d'autres activités.	/5
Justificatifs à partir des écrits scientifiques et spécialisés du domaine		/3
Présentation du document (structure, qualité de la langue)		/2
<b>Note /20</b>		